

**CHANTIER
école**
RESEAU NATIONAL

**RÉSEAU
COCAGNE**

coorace
Entreprises d'insertion sociale
et territoriale

**EMMAÛS
FRANCE**

ess
France
Chambre
française
de l'Économie
Sociale et
Solidaire

**Fédération
des acteurs de
la solidarité**

**Le
mouvement
ASSOCIATIF**

**LE MOUVEMENT
DES
RÉGIES**

**#tissons
la solidarité**
parce que
retrouver un travail
n'est jamais
cousu de fil blanc

envie
Nos valeurs redonnent de la valeur

**Réseau National des
Ressourceries
& Recycleries**

Cfdt: SYNAMI
SYNDICAT NATIONAL

SyNESI
Syndicat National des Employeurs
Spécifiques d'Insertion

UDES
UNION DES EMPLOYEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

APPEL A MOBILISATION : « Qui accompagnera les plus exclus vers l'emploi ? »

Le 4 décembre à Paris, de 10h30 à 12h30, le réseau CHANTIER école appelle à se mobiliser pour défendre **l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) et les Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI)**.

Retrouvons-nous pour faire bloc, refuser le plan de liquidation des solutions d'insertion, et nous faire entendre des sénateurs et sénatrices.

A l'appel de CHANTIER école, les partenaires de l'insertion par l'activité économique et de l'économie sociale et solidaire répondent présents : Réseau Cocagne, Coorace, Emmaüs France, ESS France, Fédération Envie, la Fédération des acteurs de la solidarité, Le Mouvement des Régies, Le Mouvement associatif, le Réseau National des Ressourceries et Recycleries, le Syndicat National des Employeurs Spécifiques d'Insertion, le SYNAMI CFTD, Tissons la Solidarité, l' UDES.

Les ateliers et chantiers d'insertion sont particulièrement visés depuis plusieurs années dans la stratégie de recherche d'économie de l'Etat (gel du développement, priorisation des autres SIAE, velléité de transformation ...). Ceci alors que les ACI représentent la moitié des SIAE et embauchent les personnes les plus éloignées de l'emploi soit la moitié des salarié.es en parcours d'insertion. Quand on s'attaque à un modèle de l'IAE, on s'attaque à tous les autres. Nous dénonçons au sein du Collectif IAE cette stratégie de fragilisation et de division depuis plusieurs années et nous opposons à son accélération programmée et désormais généralisée à toutes les SIAE dans le projet de loi de finance du gouvernement.

119-121 rue Damrémont • 75018 PARIS • www.chantierecole.org

Association loi 1901 / SIRET 414 982 140 000 58

**CHANTIER
école**
RESEAU NATIONAL

**RÉSEAU
COCAGNE**

coorace
Entreprises d'insertion sociale
et territoriale

**EMMAÛS
FRANCE**

ess
France
Chambre
française
de l'Économie
Sociale et
Solidaire

**Fédération
des acteurs de
la solidarité**

**Le
mouvement
ASSOCIATIF**

**LE MOUVEMENT
DES
RÉGIES**

**#tissons
la solidarité**
parce que
retrouver un travail
n'est jamais
cousu de fil blanc

envie
Nos valeurs redonnent de la valeur

**Réseau National des
Ressourceries
& Recycleries**

Cfdt: SYNAMI
SYNDICAT NATIONAL

SyNESI
Syndicat National des Employeurs
Spécifiques d'Insertion

UDES
UNION DES EMPLOYEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Conscient de l'essentialité de la complémentarité et de la solidarité impérieuse entre l'ensemble des solutions de l'IAE (ACI, EI, ETTI, AI), et de l'évidence du combat collectif, cette mobilisation est naturellement une mobilisation de l'ensemble de l'IAE et de nos partenaires de l'ESS.

C'est pourquoi le réseau CHANTIER école, représentant 1 300 ACI, a pris l'initiative de cette manifestation pour dire STOP à cette trajectoire de l'IAE à contrecourant de l'augmentation de la pauvreté en France et des besoins exprimés dans les territoires bien au fait de l'éloignement grandissant de l'emploi de nombre de leurs habitants.

Les structures de l'IAE (SIAE) s'inscrivent dans la famille de valeurs de l'économie sociale et solidaire. Cet écosystème crée de la valeur économique et sociale pour nos concitoyens. **Partout en France, 6.000 S.I.A.E emploient chaque année près de 300.000 personnes en parcours d'insertion pour les ramener vers l'emploi classique grâce à un accompagnement personnalisé et des solutions adaptées.**

Partout en France, les SIAE offrent des emplois non délocalisables, associant activité économique, accompagnement social et formation.

Chaque année, **ils permettent à des personnes durablement éloignées de l'emploi de retrouver une autonomie professionnelle et sociale, tout en contribuant à la transition écologique et à la cohésion des territoires.** La qualité de cet accompagnement est reconnue par ces salariés comme par les entreprises de nos territoires qui les embauchent en sortie de parcours d'insertion.

Aujourd'hui, les structures de l'insertion par l'activité économique ont besoin de votre soutien sous peine de voir demain disparaître :

- **l'équité territoriale et la cohésion sociale, soutenues par des parcours d'insertion qui donnent une chance à chacun**
- **un maillage territorial essentiel, des emplois de proximité, et des services d'utilité sociale au cœur des territoires fragiles.**

La disparition d'une structure qui porte une solution d'IAE, ce sont aussi des espaces verts non entretenus, des espaces naturels moins gérés, de la production alimentaire de qualité jetée à la poubelle, des solutions de mobilité qui disparaissent, des solutions de recyclage et de valorisation des déchets détruites, des activités de services à la personne abordables qui n'existent plus. Les structures de l'IAE génèrent des **retombées économiques directes et induites pour les territoires**, issues de la consommation, de l'activité des fournisseurs et des recettes fiscales locales.

119-121 rue Damrémont • 75018 PARIS • www.chantierecole.org

Association loi 1901 / SIRET 414 982 140 000 58

Pourtant, l'IAE est un modèle fragilisé par les orientations budgétaires :

- Le budget du PLF 2026 (programmes 102 et 103) ne permet pas de financer correctement les aides au poste ni de suivre l'évolution du SMIC auquel elles sont indexées ;
- La réduction des crédits du PIC IAE limitera encore les capacités de formation des salariés en insertion ;
- Le Fonds pour le développement de l'inclusion, non doté à ce stade, compromet les investissements indispensables à la consolidation des parcours.

Si ces baisses inédites de budget sont adoptées ce sont toutes les SIAE qui s’effondrent. L’idée que la transformation à la baisse du montant des aides par type de SIAE transformera la nature des structures sans les impacter est un mépris de la particularité de l’insertion : un accompagnement durable car au plus près de la réalité des situations des personnes. Au-delà du budget voté, nous appelons ensuite tout le secteur à rester vigilant sur sa mise en application concrète.

Ces contraintes budgétaires nationales, additionnées à la fragilité financière des collectivités cofinanceuses, mettront en péril la continuité de l'accompagnement des publics les plus éloignés de l'emploi, fermeront des milliers de possibilité de poste en insertion et conduiront à un plan de licenciement massif.

Nous avons une chance de peser, saisissons là.

Préserver l'Insertion par l'Activité Economique, c'est un **investissement social et territorial, non une dépense supplémentaire. Dans ce cadre, le Collectif IAE, propose des amendements** au Projet de Loi de Finances pour 2026, reprenant ceux adoptés le 9 novembre 2025 par la Commission des Finances et la Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée nationale, avec un soutien large et transpartisan.

Les amendements proposés visent à **garantir la pérennité des dispositifs et à éviter les ruptures** de parcours, coûteuses socialement et économiquement pour les collectivités et in fine pour les territoires. Ils visent aussi à maintenir les investissements importants de l'Etat faits en 2021 et 2022 pour éviter une gabegie de fonds publics ; quand on nous parle de responsabilité budgétaire collective, cela est une évidence.

Nous appelons les sénateurs et sénatrices à un soutien actif pour garantir les moyens nécessaires au maintien et au développement de l'IAE. **Voter ces amendements c'est refuser le plan social à destination des personnes en grandes difficultés salariées de nos SIAE et maintenir un niveau d'offre d'insertion acceptable pour celles et ceux qui espèrent pouvoir bénéficier d'un tel parcours d'insertion par le travail et vers le travail.**

Notre avenir commence à se jouer le 4 décembre en sachant qu'une démonstration de force est absolument nécessaire pour faire infléchir des décisions qui sont peut-être déjà prises et écrites

Nous entendons ce que représente un déplacement à Paris en termes de coût, de temps, de travail à effectuer, mais si le budget diminue de 14 % tel que le propose le projet de loi de finance, après avoir massivement licencié, nous aurons toutes et tous du temps disponible !

C'est pourquoi, nous comptons sur vous pour une présence massive à Paris le 4 décembre 2025 de 10h30 à 12h30 place de l'Odéon (*lieu susceptible de modification – suivez nos réseaux sociaux*).

David HORIOT, Président CHANTIER école

Dominique Hays, président Cocagne

Laurent Pinet, président Coorace

Bruno Morel, président d'Emmaüs France

Benoît Hamon, président d'ESS France

Guillaume Balas, délégué général Fédération Envie

Pascal Brice, président de la Fédération des Acteurs de la Solidarité

Frédéric Fonton, co-président du Mouvement des Régies

Claire Thoury, présidente du Mouvement Associatif

Marie Castagné, co-déléguée générale du Réseau National des Ressourceries et Recycleries

Eric Boyer, président du Syndicat National des Employeurs Spécifiques d'Insertion (SyNESI)

Sadek Bouzidi, secrétaire général adjoint SYNAMI CFDT

Matthieu Giovannone, président de Tissons la Solidarité

David Cluzeau, président de l'UDES

Pour nous rejoindre et avoir toutes les informations, inscrivez-vous ici :

<https://forms.office.com/e/m49hVPYhvF?origin=lprLink>

119-121 rue Damrémont • 75018 PARIS • www.chantierecole.org

Association loi 1901 / SIRET 414 982 140 000 58